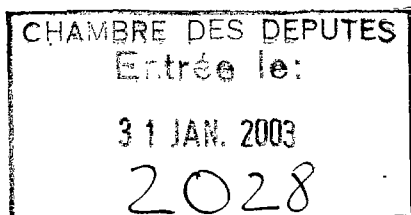


# Question parlementaire N° 2028 de Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo

Monsieur Jean SPAUTZ  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg



Luxembourg, le 31 janvier 2003

Monsieur le Président,

Par la présente, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Culture.

En réponse à une question parlementaire du 01.08.1996 concernant l'installation d'un centre de documentation consacré à la galerie HONSBESCH à Niederkorn, épisode important de notre histoire nationale, Madame la Ministre de la Culture confirmait que toutes les conditions semblaient réunies pour que ce haut lieu de la résistance de la seconde guerre mondiale puisse être logé à Lasauvage au château Saintignon.

Or, comme entretemps plus de 6 ans ont passé et que ce projet intéressant n'est toujours pas réalisé, j'aimerais savoir de Madame la Ministre quelles sont les raisons qui s'y opposent?

Dans quels délais ce projet pourra-t-il être réalisé?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Mars Di Bartolomeo  
député



MINISTÈRE D'ÉTAT  
LE MINISTRE AUX  
RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION

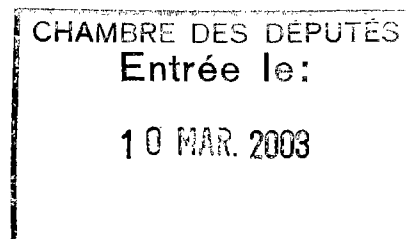
Personne en charge du dossier:  
Sandy Poiré  
☎ 478 - 2956

Luxembourg, le 7 mars 2003

Monsieur le Président  
de la Chambre des Députés

Luxembourg

Réf.: 2002 - 2003 / 2028 - 02



**Objet:** Réponse à la question parlementaire n° 2028 du 31 janvier 2003  
de Monsieur le Député Mars di Bartolomeo.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe **la réponse de Madame la Ministre de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche** à la question parlementaire sous objet, concernant l'installation d'un Centre de Documentation consacré à la Galerie «Hondsbësch».

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre aux Relations  
avec le Parlement

François Biltgen



LA MINISTRE DE LA CULTURE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Luxembourg, 28 février 2003

Monsieur le Ministre aux Relations avec le Parlement  
Service Central de Législation  
43 boulevard F.D. Roosevelt  
L-2450 Luxembourg

Concerne: Question parlementaire No 2028 du 31 janvier 2003 de  
Monsieur le Député Mars di Bartolomeo

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe ma réponse à la  
question parlementaire No 2028 du 31 janvier 2003 de Monsieur le  
Député Mars di Bartolomeo relative à la Galerie Hondsbesch à  
Niederkorn.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments  
distingués.

Erna Hennicot-Schoepges  
Ministre de la Culture,  
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Le Ministre aux Relations avec le Parlement <b>SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION</b>	
Reg.:	SCL:
Entré le:	06 MARS 2003
CE:	CHD:
A traiter par:	
Copie à:	

**Réponse de Madame la Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche à la question parlementaire n° 2028  
du 31 janvier 2003 de Monsieur le Député Mars di Bartoloméo**

En réponse à votre question parlementaire concernant l'installation d'un centre de documentation en l'honneur des réfractaires au Château de Saintignon à Lasauvage, je me permets de vous apporter les précisions suivantes :

Il avait été envisagé que le Château de Saintignon à Lasauvage accueille un double espace muséologique se composant d'une part d'un centre de documentation sur le village de Lasauvage et d'autre part d'un petit espace muséologique dédié aux réfractaires de la Galerie Hondsbësch. Cela n'a pas pu se faire.

Le Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a accepté en janvier 2003 la suggestion de la Commune de Differdange d'aménager une galerie modèle dans une partie de la cave de l'école communale de Lasauvage. Celle-ci dispose du double avantage que, d'une part, l'espace disponible pour accueillir le Musée de la Galerie Hondsbësch dépasse de loin celui qui était prévu au château de Saintignon et, d'autre part, cette cave dégage une certaine ambiance qui rappelle celle de la véritable Galerie Hondsbësch dans laquelle les réfractaires se sont cachés durant la Deuxième Guerre mondiale.

Cette décision a d'ailleurs été positivement accueillie par les représentants de l'Amicale Hondsbësch. Désormais toutes les parties concernées sont d'accord sur le lieu et sur la réalisation du projet. Le concept muséal existant devra encore être adapté au nouveau local.

